

De la survie en milieu urbain

LA résolution du seul problème de la subsistance en ville passe logiquement par l'accès des ménages à un revenu régulier ou à une prise en charge totale et régulière. Or, plusieurs indices socio-économiques mettent cette logique au défi.

Les villes regroupent un nombre important de jeunes : 45 % de la population urbaine a moins de 15 ans, 55 %, moins de 20 ans. De plus, on observe une forte proportion d'inactifs dans la population active potentielle (15-60 ans) : 60 % d'inactifs parmi lesquels 55,3 % sont des élèves ; les autres inactifs sont, en majorité, des « ménagères » (1). En conséquence, en ville, chaque actif occupé a un nombre important de bouches à nourrir : 1 actif occupé pour 5,6 inactifs, contre 1 pour 2,3 en zone rurale.

Il existe une forte proportion d'actifs occupés à bas revenus : dans les quatre grandes villes, 36,5 % des actifs occupés ne sont pas salariés et ont un revenu mensuel moyen proche du SMIG (23 500 F CFA) qui est de 2 à 3 fois inférieur au revenu mensuel des salariés. Par ailleurs, 35 à 40 % des salariés appartiennent à des catégories à bas revenus (40,5 % dans la fonction publique, 36,4 % dans les entreprises privées et étatiques) (2).

Les salariés ont un faible pouvoir d'achat : face à une inflation galopante, les salaires de la Fonction publique sont bloqués depuis près de 30 ans, et les « salaires coloniaux » fondés sur « les besoins incompressibles de l'autochtone vivant seul » se maintiennent. Notons également que, dans les villes congolaises, les prix des denrées alimentaires sont parmi les plus élevés d'Afrique centrale, sinon d'Afrique noire.

Sans-emploi et sous-employés

Plusieurs circonstances aggravantes n'augurent pas d'un avenir serein. L'urbanisation croissante due à l'exode rural, mais aussi

à la croissance démographique propre à la ville, augmentera à terme le nombre de sans-emplois. La population rurale, qui occupait jusqu'en 1960 les 2/3 de la population, a perdu sa position dominante dès 1974. En 1984, 50,2 % de la population est concentré dans les quatre plus grandes villes, 61 % dans les agglomérations de plus de 5 000 habitants. A l'horizon 2010 les 4 plus grandes villes regrouperont (selon une hypothèse de croissance moyenne) près des 2/3 de la population du Congo.

De plus, les économies néo-coloniales ont une faible capacité à juguler l'inflation et à offrir des possibilités de revenus individuels substantiels et croissants. La croissance des emplois du secteur moderne est faible et se voit déjà compromise par la crise persistante. Le secteur dit « non structuré » est peu dynamique : moins développé que partout ailleurs en Afrique, il est bloqué par une législation par trop rigide. Par ailleurs, le Congo mène une politique peu favorable à l'initiative privée et on observe un fort attachement des populations au salariat. Enfin, il est probable que la solidarité familiale élargie ne saurait constituer une solution d'avenir.

Préoccupés par ces déséquilibres, dès les années 50, plusieurs sociologues, géographes et démographes (3) ont tiré la sonnette d'alarme et ont évoqué, face à l'absence de crise profonde apparente, une série de « solutions de fortune » qui renvoient toutes à des particularités sociologiques telles que l'entraide familiale, la solidarité élargie, l'agriculture urbaine et périurbaine, le « parasitisme », les petits métiers urbains, etc. Il est dommage que les travaux consacrés à ce problème se soient souvent limités à l'identification des solutions. Les analyses systématiques de chacune sont rares, comme si chercheurs et politiques (qui leur reconnaissent l'important rôle de soupape de sécurité) étaient d'accord pour se contenter de ce « flou sociologique ».

A l'occasion d'une enquête sommaire (portant sur une centaine de ménages dans les deux plus grandes villes) sur le sous emploi urbain (4), il nous a été possible de regarder de plus près comment ces sans emplois ou sous employés utilisaient au mieux les « solutions de fortune ». Sans prétendre en fixer le contenu défi-

(1) Recensement général de la population et de l'habitat de 1984, Brazzaville, juin 1987.

(2) Enquêtes socio-urbaines, Brazzaville, CRÉTH-URBANOR, 1980.

(3) Cf. notamment, G. Balandier, *Sociologie des Brazzavilles Noires*, Paris, A. Colin, 1955 ; R. Devauges, *Le chômage à Brazzaville en 1957*, Paris, ORSTOM, 1959 ; G. Sautter, *De l'Atlantique au fleuve Congo*, Paris, Mouton, 1965 ; P. Venetier, L'urba-

nisation et ses conséquences au Congo-Brazzaville, *Les cahiers d'Outre-mer*, XIV (53), 1963 : 263-280 ; M. Soret, *Démographie et problèmes urbains en A.E.F. Poto-Poto, Bacongo, Dolisie, Brazzaville*, I.E.C., 1954 ; G. Althabe, *Le chômage à Brazzaville en 1957 : Étude psychologique*, Paris, ORSTOM, 1961.

(4) Étude emploi-ressources humaines, Brazzaville, CIATA, 1985.

nitif et la hiérarchie, les résultats indiquent quelques axes de réflexion inattendus comme le statut d'ancien citoyen propriétaire de son logement, la redistribution de la charge familiale, l'apport stratégique de l'épouse.

Les jeunes chefs de ménage

Ils constituent le seul groupe d'âge bénéficiaire, pour une large majorité, de l'entraide familiale. Ils ont, certes, l'avantage d'avoir un meilleur niveau d'instruction qui les prédispose à l'accès à des emplois salariés plus rémunérateurs. Mais le marché actuel du travail ne leur offre que peu de chances. Ils ne peuvent bénéficier, non plus, de la contribution financière de leur épouse : les restrictions discriminatoires du marché du travail ne laissent aux femmes que les emplois de l'informel où elles sont majoritaires (52 %) alors que les emplois modernes ne leur sont offerts qu'à concurrence de 7,1 % dans les entreprises étatiques et privées, et 18 % dans la Fonction publique.

Pour ces chefs de ménages, les aides en argent et en vivres n'occupent qu'une place secondaire. Elles interviennent régulièrement pour 15 % d'entre eux, soit autant que pour les chefs de ménage appartenant aux autres groupes d'âge. Par contre, ils sont épargnés des charges d'une grande famille. Tant qu'ils n'ont pas de revenu fixe, les parents n'osent pas leur céder des enfants supplémentaires à nourrir.

La particularité de ce groupe tient surtout au fait que 63 % de ses membres bénéficie de la gratuité d'un logement. Beaucoup vivent avec leur femme et leurs enfants sous le même toit que leurs parents ; certains habitent dans les autres parcelles dont disposent leurs parents. Il semble que leur prise en charge jusqu'à un âge avancé (30 ans) ne pose aucun problème. Tant qu'ils sont à l'école, en apprentissage ou sans emploi fixe, les parents trouvent tout à fait naturel (surtout pour les filles vivant là avec leurs enfants) de les aider. Souvent, le père ou l'oncle cède le logement à l'homme tandis que les mères respectives des deux conjoints s'arrangent à les pourvoir en vivres et en argent. Pour profiter longtemps de ce statut, ces jeunes feignent de poursuivre ou poursuivent réellement des cours du soir, des séances d'apprentissage d'un métier, ce qui réduit les tensions constatées dans les rapports entre parents et enfants descolarisés.

Aide familiale et survie des ménages

Les autres chefs de ménage n'ont pas le choix. Ils ne peuvent guère compter sur un logement gratuit (seuls 14,5 % en béné-

ficient contre 63 % chez les précédents), ni sur l'aide régulière en argent ou en vivres qui n'intervient que pour 15 % d'entre eux. Contraints de construire eux-mêmes les bases de leur survie, ils s'adonnent à des activités multiples (au moins 2 lorsque la première n'est pas estimée rentable), comptent sur l'apport complémentaire d'un autre actif et surtout sur la contribution de l'épouse : 45 % d'entre eux reconnaissent exercer une seconde activité, 52 % déclarent plus d'un actif occupé dans le ménage, 58 % avouent que leur épouse contribue aux dépenses du foyer. Malgré la possibilité qui leur est offerte de céder un à deux enfants à d'autres parents, ils conservent une grande famille : 51 % d'entre eux ont des familles de plus de 7 personnes. Pour ce groupe qui se heurte à davantage de difficultés que les jeunes chefs de ménage, nous avons cru nécessaire d'identifier précisément les facteurs susceptibles d'augmenter ses chances de survie en croisant deux à deux les variables comme le niveau d'instruction, la taille des ménages, les types d'activité, le nombre d'actifs et les revenus.

L'enquête confirme que le niveau d'instruction permet d'accéder plus facilement à un emploi salarié et donne de meilleures chances pour disposer d'un revenu élevé. En revanche, les analphabètes et ceux de niveau proche semblent avoir de moindres chances de survie malgré l'utilisation simultanée de plusieurs solutions : activités secondaires, appont de l'épouse, augmentation du nombre d'actifs, etc. En effet, les ménages dont le chef est d'un niveau d'instruction élevé ont non seulement de hauts revenus, mais bénéficient également de cellules familiales de dimension moyenne et de compléments de contribution des parents et de l'épouse équivalents à ceux des autres groupes. Par contre, les analphabètes ont des possibilités bien moindres : 50 % d'entre eux ont plus d'un actif occupé, 45 % ont de grandes familles de plus de 7 personnes (soit un peu plus que les ménages à haut niveau d'instruction). En outre, ils ne bénéficient pas plus que les autres de l'aide directe des parents ou de l'épouse. Heureusement que 69 % d'entre eux sont propriétaires de leur logement, ce qui pourrait indiquer que le statut de propriétaire confère quelques avantages.

Les ménages de grande taille devraient constituer une contrainte majeure ; en fait, on constate que tous les groupes professionnels enregistrent des proportions quasi identiques de grandes familles : 50 % chez les salariés, 44 % chez les non salariés, et 42 % chez les « sans emploi » déclarés. La catégorie des grands ménages ne bénéficie pas d'un nombre supérieur d'actifs occupés, ni d'une plus grande proportion de chefs de ménages exerçant une activité secondaire. La contribution des parents de l'épouse reste faible, mais ces ménages ont des revenus plus élevés : 50 % d'entre eux disposent de hauts revenus de plus de 50 000 f. CFA par mois contre 40 % pour les ménages de petite et moyenne dimension. Ce niveau

élevé de revenu est dû aux fortes participations de l'épouse dont le montant est d'autant plus élevé que la famille est plus grande et que les revenus du chef de ménage sont plus faibles.

L'accès à un emploi stable (salaarié ou non) donne de meilleures chances de survie. Cependant, les salariés sont nettement au-dessus du lot. Ils concentrent les plus hauts revenus, parviennent plus facilement que les autres à exercer une activité secondaire, ont plus d'actifs occupés dans le ménage et enregistrent un nombre de contributions des épouses plus élevé. Par contre, les sans-emploi et une bonne partie de non-salariés sont obligés de multiplier les sources de revenus provenant des parents, de l'épouse, des activités secondaires. Mais malgré l'intervention capitale de l'épouse (qui a permis de réduire de 20 à 8 le nombre de ménages dont le solde revenus/dépenses alimentaires était négatif), il subsiste un ensemble important de ménages vivant au bord de la misère.

Tous ces facteurs agissent de manière concomitante sur différentes situations familiales. L'approche quantitative, n'autorisant que le croisement de 2 à 3 facteurs au maximum, n'a pas permis de suivre l'impact combiné de tous. L'examen des cas individuels permet de mieux dégager l'importance des différentes solutions.

Diversification des sources de revenus

L'approche complémentaire cas par cas révèle qu'il n'y a pas, à proprement parler, de ménages sans emploi et sans ressource, mais plutôt des ressources instables et la garantie de bénéficier ou non d'un contexte sociologique favorable : intervention des parents et de l'épouse, petits métiers urbains, statut du logement.

Nous avons suivi pas à pas l'itinéraire d'une quinzaine de ménages dont les chefs ont déclaré, dès le départ, qu'ils étaient sans activité et sans ressource. Plus de la moitié d'entre eux venaient de perdre leur emploi. D'autres, en situation de travailleurs temporaires, se sont déclarés en chômage peu avant le terme de leur contrat. Les investigations faites autour du mode de subsistance depuis 3 à 6 mois révèlent que les dépenses alimentaires sont supérieures aux revenus déclarés de tous les actifs du ménage. Ils n'ont pas d'économie, l'aide des parents est inexistante. La moitié d'entre eux loue leur logement. D'autres sont propriétaires mais sans locataire dans la parcelle. C'est petit à petit qu'ils ont commencé à reconnaître que leur épouse faisait des « bricoles » et qu'elle s'occupait de l'alimentation de toute la maison. Mais ils avaient tôt fait d'ajouter que tout cela était provisoire, qu'ils restaient les vrais chefs de ménage et pourvoyeurs

des ressources. Grâce aux interventions des femmes, une dizaine de ménages quittaient le lot des sans emploi et sans ressource, le complément de l'épouse se transformant alors en revenu principal du ménage. Ils espèrent tous trouver un emploi stable mais aucun d'eux n'envisage de repartir au village malgré les conditions de vie difficiles en milieu urbain. C'est alors que l'on a eu des détails sur les modalités d'acquisition de quelques revenus. Dans beaucoup de cas, hommes et femmes coopèrent : la femme allant faire les champs au village, l'homme aidant à vendre ou se procurant un champ personnel. Entre deux récoltes, l'homme s'adonne à des « bricoles ». Il garde en général ses revenus par devers lui, tandis que la femme doit consacrer la quasi-totalité de ses gains à l'alimentation du ménage. D'autres offrent quelques économies à leur épouse qui doit les faire fructifier par le commerce et prendre ensuite la charge de l'alimentation de la famille. Les plus jeunes parviennent à se faire prendre en charge par les parents. L'un des couples interrogé a été contraint à la séparation ; les enfants ont été placés auprès de frères ou sœurs, eux-mêmes se faisant héberger et nourrir par leurs parents respectifs en attendant des temps meilleurs. La gamme des solutions pour les plus démunis se réduit à l'entraide souvent limitée des parents, aux avantages du statut de citadin propriétaire de son logement et à même d'exercer plusieurs activités d'appoint. L'une des solutions les plus efficaces est l'apport de l'épouse. Chaque ménage a tendance à maximiser l'utilisation combinée de toutes ces solutions.

Principales solutions de survie

Il se dégage de ces analyses quatre solutions principales pour la survie des ménages les plus démunis et les plus nombreux mais qui, prises une à une, ne sont pas satisfaisantes.

L'accès à un logement personnel confère au chef de ménage une sécurité indéniable pour lui et ses enfants. Il confirme le statut de citadin ou de migrant définitivement installé et urbanisé. Apparemment, cette acquisition n'aide pas à la résolution des problèmes de subsistance. Pourtant, à partir du logement, il est possible de multiplier les activités secondaires : étalage de rue, petite boutique, logements pour les enfants qui travaillent et peuvent participer aux dépenses du ménage, etc. Être propriétaire permet aussi de recevoir des parents du village. Une enquête sur l'habitat faite en 1979 à Brazzaville (5) révèle que sur 100 propriétaires, 22 ont au moins un locataire dans la parcelle. Dans les vieux

(5) Enquête habitat, Brazzaville, CRETH, 1979.

quartiers, le rapport est de l'ordre de 50 % de propriétaires vivant avec des locataires dans la parcelle. Le statut de propriétaire met à l'abri de l'inconfort constaté chez la plupart des locataires à grande famille, obligés de se contenter de une à deux pièces étroites. Mais l'accès à ce statut n'est plus à la portée de tous du fait des coûts de construction et d'acquisition d'une parcelle de plus en plus élevés. Pendant ce temps, la cohabitation de plusieurs ménages d'une même famille se généralise. Pourtant, l'objectif d'être propriétaire demeure fortement ancré dans les esprits. Pour ce faire, on réduira au strict minimum les dépenses d'alimentation, ce qui aggrave les risques de malnutrition déjà perceptibles.

La redistribution de la charge familiale est certainement la forme d'entraide familiale la plus répandue. Elle consiste à céder un à deux enfants à d'autres ménages plus nantis. Ainsi, dès qu'un jeune couple acquiert une source régulière de revenu et accède à un logement, les parents des conjoints lui adjoignent un à deux collatéraux. En 1980, on dénombrait à Brazzaville en moyenne 3 personnes autres que des enfants directs sur 10 personnes à charge dans le foyer (6). Il s'agit souvent de petits enfants et de collatéraux. Les vieux quartiers accueillent beaucoup plus de dépendants que d'enfants directs. La même enquête révèle que l'accès à un revenu élevé prédispose à la grande famille. Les dépendants sont plus nombreux dans ces ménages. En effet, les ménages de petite dimension (moins de 6 personnes) concernent 81 % des chefs de ménage à revenus égaux ou inférieurs à 10 000 f. CFA par mois. La proportion tombe à 53 % pour ceux qui ont entre 30 et 40 000 f. CFA par mois, puis à 30 % pour les tranches de revenus de plus de 150 000 f. CFA. Cependant, étant donné le coût de la vie, les ménages sont encore trop grands pour les groupes sociaux les plus démunis. La redistribution de la charge familiale paraît donc insuffisante.

La solidarité familiale et la solidarité élargie s'opèrent ou fonctionnent selon des règles précises. La première concerne de plus en plus des parents proches (père, mère, enfants, petits-enfants) entre lesquels existent une solidarité forte et des obligations mutuelles d'entraide quasi quotidienne. Elle se concrétise par l'aide en argent ou en vivres, la prise en charge d'un membre de la famille, la cession provisoire d'un logement, la couverture des dépenses sociales de santé, d'école, de décès et d'autres événements familiaux. Cette solidarité n'est cependant pas à l'abri de tensions multiples par la société de consommation. La solidarité élargie concerne les autres parents, les alliés, les groupes d'amis. Elle se réalise à l'occasion de circonstances exceptionnelles telles que le

(6) Enquêtes socio-urbaines, *op. cit.*

mariage, la naissance, la maladie, le deuil, le retrait de deuil (7). Pour les plus démunis, l'efficacité de la première dépend des capacités financières et psychologiques des plus nantis de prendre en charge les autres. Les multiples tensions existantes montrent que cette solution n'est pas une panacée.

L'issue la plus sûre reste le recours à des activités diverses en vue de se procurer l'argent nécessaire à la survie. L'exercice d'une ou plusieurs activités secondaires pour les chefs de ménage constitue l'une des premières formes de solution. La gamme des activités n'est cependant pas illimitée et leur rentabilité n'est pas garantie. L'augmentation du nombre d'actifs dans le ménage se présente comme un autre recours possible, et les activités d'appoint de la femme peuvent être déterminantes. Pour la catégorie des chefs de ménage à très bas revenu (35 % des enquêtés) le recours à cette dernière solution concerne au moins 60 % des ménages. La multiplication des sources est d'autant plus nécessaire que les gains tirés de celles-ci sont en général faibles. C'est pourquoi les non salariés continuent à préférer le salariat pour la stabilité et la régularité du revenu, pour les avantages sociaux divers et pour la retraite. L'informel reste pour eux un pis-aller.

Malgré tout, le problème de la subsistance n'est pas réglé pour près de la moitié de notre population-cible. L'enquête révèle que 22 % d'entre eux gagnent moins que ce qu'ils dépensent pour manger, 32 % consacrent 75 à 100 % de leurs revenus à ce chapitre, 20 % entre 50 et 75 % du revenu. Grâce à l'apport de l'épouse, le pourcentage de ménages aux revenus inférieurs aux dépenses d'alimentation tombe à 10 %, ceux qui lui consacrent 75 à 100 % tombent à 22 %. Ainsi, pour près d'un tiers des ménages, quelles que soient les solutions utilisées, la situation demeure critique.

Il s'ensuit que la société urbaine multiplie les risques de malnutrition graves et les pratiques de mendicité déguisée. Des travaux récents de l'ORSTOM font état d'indices plutôt alarmants (8). Les ménages de salariés ne sont pas épargnés, du fait de la tendance à réduire à l'extrême les dépenses d'alimentation pour consacrer le reste au logement et aux autres chapitres devenus incompressibles. La pratique d'un repas familial par jour se répand. Les rapports marchands envahissent toutes les sphères de la vie sociale : relations de famille, de couple, d'amitié, de quartier, de travail,

(7) Cérémonie marquant la fin de la période rituelle de deuil.

(8) ORSTOM. Enquête nutritionnelle à Brazzaville, Programme Épidémiologique de la dénutrition — Programme Santé et urbanisation, septembre 1986 ; M.-E. Gruénais, Mariages en ville et malnutritions aiguës,

Sciences sociales et santé, III (3-4), novembre 1985 : 57-83 ; M. Lallemand *et al.*, *Malnutrition dans un contexte urbain : réflexion sur la notion d'indicateur*, Atelier Urbanisation et santé dans les villes du Tiers monde, (Dakar-Pikine, 2-6 décembre 1986), Paris, ORSTOM (à paraître).

etc. Tout devient marchandise : diplôme, accès à l'école, au bureau, à un emploi, à l'amour, etc. Le statut de la femme s'en trouve modifié. Chercher un « pourvoyeur » d'argent devient pratique courante. Il est même des familles qui envoient dans la rue garçons et fillettes en quête d'argent. On assiste à l'effondrement des valeurs morales. Dans ce contexte, la famille traditionnelle qui assumait la fonction de soupape de sécurité ou de pilier pour le système socio-économique néocolonial se laisse entamer par l'érosion de la survie. C'est à se demander si l'État lui-même et la société, touchés par ce mal de la survie, ne précipitent pas leur ruine. Il faut espérer que le projet social dit « socialiste » du pays va pouvoir renverser les tendances constatées.

Jean-Pierre Poaty
Palais des Congrès
Brazzaville